

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)

Nombre de Conseillers
en exercice : 22
Présents : 18
Votants : 19

L'an deux mil dix-neuf, le 9 avril, le conseil municipal,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Louis NOUHAUD.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2019

PRESENTS : Mme ASTIER Martine, M. AUROY Olivier, M. BOURDOLLE Philippe, Mme
CAILLAUD-FROMHOLZ Brigitte, M. DOUDARD Christian, Mme DUGUET Nicole, M.
EJNER Pascal, Mme GOU MILLOU Agnès, M. JANICOT Philippe, Mme LALEU Marie-
Laure, Mme MAURIN Marie-Hélène, M. NOUHAUD Jean-Louis, Mme PELMOINE
Agnès, Mme PERRIER Sylvie, M. SAUVAGNAC Bernard, Mme SAZERAT Sandrine, M.
SCHOENDORFF Frédéric, M. ZBORALA Bernard.

ABSENTS : Mme DEBAYLE Michèle (Pouvoir à Mme DUGUET Nicole), M. MERILLOU
Stéphane, M. VIANELLO Pascal (Pouvoir à M. SAUVAGNAC Bernard), M. VINCENT
François

Secrétaire de séance : M. SCHOENDORFF Frédéric

Affiché le : 11/04/2019

7. SUBVENTION 2019 AU HANDBALL CLUB

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention de 1 100 € sollicitée par
le Handball Club de Boisseuil ;

La commission sports s'étant réunie préalablement le 7 mars 2019, il est proposé de donner une
subvention du même montant que l'année 2018 à savoir 1 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'accorder, pour l'année 2019, la subvention de 1 000 € au Handball Club,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2019,
- de ne verser la subvention que si le dossier est dûment complété,
- de donner au Maire ou à son représentant toutes autorisations nécessaires aux fins envisagées.

VOTE 19	POUR 19	CONTRE 0	ABSTENTION 0
---------	---------	----------	--------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures

Le Maire
Jean-Louis NOUHAUD

